

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES/BRABANT WALLON

COMMISSION DES JEUNES ET TECHNIQUE

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DES JEUNES

SIMPLES ET DOUBLES

LE DIMANCHE 17 JANVIER 2010

**LOCAL: Complexe WILLEGEMS, Chée de Wavre, 1690 à 1160 Bruxelles
Logis Auderghem/Eveil**

Ces championnats seront organisés, sous l'égide du Comité Provincial de Bruxelles/Brabant wallon, par la Commission des Jeunes et Technique de la province. Ayant fonctionné ces dernières saisons à la satisfaction générale, le système du premier tour disputé en poules de 3 joueurs ou joueuses (où 4 en fonction du nombre d'inscriptions) sera à nouveau d'application. A noter toutefois que le juge-arbitre se réserve le droit de modifier, compléter ou même recomposer l'une ou l'autre poule en cas d'absence de joueurs. **Les deux premiers** de chaque poule pourront disputer le tableau de qualification. Les meilleurs de ces tableaux de qualification entreront en compétition avec les têtes de séries du tableau final. Les têtes de séries seront attribuées à 75% en tenant compte du classement des meilleurs de chaque catégorie repris dans le classement général des Jeunes brabançons « Trophée LUC DANDOY ».

Règlement

- 1) Les championnats provinciaux de simples pour les jeunes seront disputés sur 24/26 tables (minimum) et avec des balles de couleur blanche. Donc, équipements blancs **INTERDITS**.
- 2) Un système de têtes de séries sera utilisé suivant le tableau suivant:

33 participants ou plus	6 têtes de séries + 2
17 à 32 participants	3 têtes de séries + 1
16 participants ou moins	pas de têtes de séries.

Les têtes de séries, dont au minimum 75% seront déterminées par le Critérium de Régularité Luc Dandoy, rencontreront donc les 8 ou 4 meilleurs joueurs issus des tableaux de qualification.

- 3) En cas d'égalité entre deux ou plusieurs joueurs concernés par une place de tête de série, c'est le nombre de points récoltés par chacun d'entre eux au Classement Général des Jeunes Brabançons qui sera déterminant, hormis dans la catégorie 17-21 ans, où seront pris en considération les résultats mais également les classements.
- 4) Les joueurs placés d'office dans le tableau final seront avisés de cette désignation par le canal de leur secrétaire de club et seront mentionnés sur le site de la province www.cpbbw.be.
- 5) Le premier tour de chaque série sera disputé en poules de 3 (ou 4) joueurs dont **les deux premiers** entreront dans le tableau de qualification menant vers les têtes de séries.

Les inscriptions, mentionnant les nom, prénom, année de naissance, classement, club et série souhaitée, sont à faire parvenir à Madame Viviane GOFFIN, chemin des 2 maisons 69/38 à 1200 Bruxelles par courrier ou **Fax : 02/675.71.23 et ce pour le mercredi 13 janvier 2010 à 20 heures au plus tard.** Email: viviane.goffin@skynet.be

Téléphone/Fax: 02/675.71.23 / GSM : 0475/53.20.89

Le formulaire ci-joint dans le B.O. peut être utilisé et même photocopié en cas de surabondance d'inscriptions.

- 6) Les tableaux seront affichés et chacun aura la possibilité de les consulter afin de savoir à quelle heure et à quelle table il sera appelé à disputer sa rencontre.
- 7) Le comité organisateur prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer une bonne marche et un déroulement harmonieux de la compétition.
- 8) Le comité organisateur dégage toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- 9) Les participants devront se présenter à l'entrée ½ heure avant le début de la série pour y acquitter le droit d'inscription de **2,00 Euros**. Veillez à ne pas vous présenter en retard car tout joueur ou joueuse ne se présentant pas à la table pourra être scratché sans autre forme de procès.
- 10) Tout joueur ou joueuse inscrit au championnat et qui sera absent(e) sans motif valable (à faire parvenir sous huitaine au secrétaire provincial) sera sanctionné par l'amende prévue aux Règlements Sportifs (12,50 Euros).

Directeur du championnat: Christophe Devaux Directeur adjoint : J.M.Mureau

TRES IMPORTANT

Après une défaite, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50 Euros à payer dans les quinze jours à la trésorerie provinciale (N° 210-0362455-18) avec les conséquences connues pour les clubs et les joueurs en cas de non-paiement dans les délais prescrits.

HORAIRE PREVISIONNEL

09h00	Juniors et Cadets garçons
10h15	têtes de séries Juniors et Cadets garçons
10h40	Jeunes Filles Juniores, Cadettes, Minimes Filles
11h05	Minimes garçons
11h30	Préminimes garçons
12h20	Minimes garçons têtes de série et poussins garçons
12h45	Têtes de série préminimes garçons – poussins filles et préminimes filles
13h10	17/21 Garçons et 17/21 filles
14h25	Mixte junior / cadet et minimes
14h50	Mixte préminimes
15h15	Mixte 17/21 et mixtes poussins
15h40	Doubles cadets – doubles juniors garçons et doubles minimes garçons
16h05	Doubles cadettes – juniores – minimes filles
16h30	Doubles garçons préminimes – poussins garçons – 17/21 garçons – Doubles Jeunes filles 17/21 – Préminimes Filles et poussins Filles

Les tableaux seront élaborés, en public, dans les installations sportives du Logis Auderghem, Chée de Wavre, 1690 à 1160 Bruxelles et ce le jeudi 14 janvier 2010 à partir de 14 h 30.

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX JEUNES DE SIMPLES DU 17.01.2010

FORMULAIRE D'INSCRIPTIONS

CLUB:.....INDICE:.....

N° DE TELEPHONE DU RESPONSABLE:.....

	Noms	Prénoms	Clas	Année de naissance	G A R C O N S					J E U N E S F I L L E S									
					Poussin 2001 et +	Prémini 99-00	Minime 97-98	Cadet 95-96	Junior 92-93-94	-de 21 ans 88,89,90,91	Poussin 2001 et +	Prémini 99-00	Minime 97-98	Cadet 95-96	Junior 92-93-94	-de 21 ans 88,89,90,91			
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
15																			

Renvoyer avant le mercredi 13 janvier 2010 à 20 heures à Madame Viviane GOFFIN, chemin des 2 maisons 69/38, 1200 Bruxelles
 Tél./Fax : 02/675.71.23 E-mail : viviane.goffin@skynet.be G.S.M. : 0475/53.20.89

